

CONTRE TOUS LES ABUS ET TOUTES LES INIQUITES

LE MATIN

POLITIQUE ET LITTERAIRE
PARAIT TOUS LES SAMEDIS

REDACTION
— ET —
ADMINISTRATION :
164 RUE SAINT-DENIS
Téléphone: *Est 0893

ABONNEMENTS PAR
LA POSTE
Un an:
Montréal Canada Etranger
\$2.50 \$2.00 \$3.50
Six mois:
\$1.25 \$1.00 \$1.75

Directeur: ROGER MAILLET

Deux mots au "Canada"

Qui soulève les préjugés ?

Sous ce titre le "Canada" publie un article d'un gélant gâtisme à propos des assemblées protectionnistes et conservatrices. Il a noté l'absence, du public; eh bien, si le "Canada" n'avait personne pour le représenter qu'en connaît-il? et s'il y avait un correspondant celui-ci est un effronté menteur. Les salles sont toujours pleines d'électeurs avides d'entendre parler des problèmes politiques de l'heure présente.

Il parle de la "rare audace de la part d'ex-ministre, d'un gouvernement éphémère mais dont l'œuvre néfaste continuait la maladministration, la pire que le pays ait connue, celle du ministère Borden-Meighen."

J'aurais voulu voir les amis du "Canada" au pouvoir pendant la guerre, on aurait pu les juger à l'œuvre.

Quelles dépenses auraient supprimées les libéraux puisqu'ils ont approuvé sans aucune exception toutes celles présentées par les conservateurs?

Et la question des préjugés, le "Canada" reproche aux orateurs protectionnistes de la soulever avec la question de la langue française.

Il traite Armand Lavergne d'"orateur dont l'éloquence fripée s'est proménée sur tous les tréteaux". Voilà une trouvaille, une perle d'éloquence; une éloquence qui se promène. Pour rendre la phrase plus belle il aurait dû dire "dont l'éloquence fripée s'est proménée, telle Isabeau, le long du jardin et des tréteaux".

Vous attaquez de loin lorsque vous êtes protégés par la distance comme un chien vicieux qui jappe derrière une grille mais qui s'aplatit dès que l'on ouvre la porte.

Mais lorsque M. Lavergne vous offre la discussion publique vous "kické" et vous vous taisez, prêt à pleurer tant vous avez peur.

Il est inutile de dire au "Canada" qu'il a menti lorsqu'il prétend que le gouvernement King a protégé la langue française alors qu'on a établi la preuve du contraire, alors que le "Soleil", un autre torchon libérateur, se plaint qu'elle est ostracisée par l'administration actuelle.

Le peuple n'est pas une bande d'imbeciles et il saura discerner la vérité.

VENGEUR.

LA LIBRE PAROLE

IT PAYS - IT PAYS !!!

(By BRENTON A. MACNAB)

The Editor,
LE MATIN,
Montréal.

Sir:—

A very striking, but common, example of Montreal journalistic running with the hare and hunting with the hounds is afforded by that section of the English press, notably the Gazette and the Star, on the point of Government Ownership *per se*. They are for it. They are against it. The Liberal politicians pursue the same tactics.

The Quebec Government's monopoly of liquor with its many proved abuses and monetary exactions, receives nothing else at the hands of these very prosperous papers than the highest praise. Every other consideration, in a moral and consistent sense, is lost sight of; we hear mostly that *It Pays*. But does it conserve Temperance, as alleged?

The answer is, *It Pays. It Pays!* Bootlegging, robberies, murder, fraud, adulterations? *It Pays!*

The Government refuses to give full information respecting the operation and management and what not—*It Pays!*

The whole Quebec liquor system reeks with extravagance, and is so framed up as to wring the last cent out of the pockets of those who buy its stuff at a cost that private operation—for which we have no brief—could not justify, and which would not be tolerated—*It Pays! It Pays* whom?

It pays the Quebec Government of the day. *It pays* the politicians and their friends, who are part and parcel of the Government system. *It pays*, because it affords huge sums of money which are squandered. But what about the people who contribute the money? *The dollars taken from the pockets of the people, as compared with the profit balance, shown by the Government's operation? Do they not attest the huge cost imposed upon the people of Quebec in the management of this Government—controlled traffic?*

For every dollar of that profit surplus, we assert, there is a gross receipts account, so disproportionate as to cause amazement.

But there is no newspaper criticism in Montreal worth while on this important point. The Monopoly—the Government-controlled Monopoly—still pays!

So long as a surplus is shown in the annual statement—*It Pays!*

It is, in reality, as if the Quebec Government were made up of GUNMEN—GOVERNMENT MACHINE GUNMEN—who hold up the passers-by—the HABITANTS ESPECIALLY—under a GOVERNMENT OWNERSHIP SYSTEM—and thereby legally, if you will, EMPTY THEIR POCKETS AND TURN THEM OFF ABOUT THEIR

BUSINESS, and then calculate the "profit" at the end of the year's squandering—a great deal of it spent upon the Taschereau entourage, as *Le Matin* has just shown—and otherwise, right and left.

And then regarding what is left, the gunmen shout, *It pays!*

This shout is echoed by the newspapers which we have mentioned—the Montreal Gazette and the Montreal Star.

When the "surplus" figures—the "profit" figures—are published each year the shout is long, loud—deafening! We have not given the figures. It is not worth while. They run into millions. They are notorious. Figures are generally hard reading, and involve uninteresting, perhaps involved, calculations on the reader's part. But the figures are as we describe them here. They are in the record.

They may be seen at stated intervals, when the periodical shout is raised about this noxious, crooked and subtle system of Government Ownership.—*It pays! It pays!*

The Quebec Government Gunmen, preying on the victims of the liquor law, see to that!

(Suite à la 4e page)

BILLET DU SAMEDI

KING EST UN GRAND HOMME!

Avez vous vu, par aventure, Ce ministre au regard voilé? Vous l'avez vu, la chose est sûre, Mais l'avez-vous bien contemplé? Il n'est pas remarquable en somme; Cependant on lit sur son front Qu'il est un penseur très profond. C'est un grand homme!

Il fait risette aux progressistes Mais comme il tient le piston, Nul des moutons ne lui pécote. (Il fait bon manger à sa faim!) Bien souvent il apparaît comme Un ballon qui volage au vent, Car il suit toujours le courant. C'est un grand homme!

Depuis qu'il est premier ministre Il ne fait rien que d'être assis, Non, je ne trompe, il administre Au détriment de son pays. Aussi collant que de la gomme Il veut s'attacher au pouvoir, Y pensant du matin au soir, C'est un grand homme!

Il n'est pas un chef, mais n'empêche Qu'il commande à tous les moutons Qui, reniflant l'odeur de croche Vont s'écriant: que ça sent bon, Et le nouveau Monsieur Prud'homme Nous sert des discours filandreux Remplis de vent comme des pneus. C'est un grand homme.

Quand il perdra le ministère, On verra ses meilleurs amis Les premiers lui jeter la pierre Disant: nous nous sommes mépris En le prenant pour un grand homme. Mais notre esprit débavé Nous dit qu'en toute vérité Ce n'est qu'un gnome!

MANIGO

OFFENSIVE PROTECTIONNISTE

GRANDE ASSEMBLEE CONSERVATRICE

Samedi soir à 8 heures dans la Salle Salaberry

DIVISION ST-JACQUES

26, RUE ROBIN

Orateurs: l'Hon. R. Monty, C.R., C.P., l'Hon. André Fauteux, C.R., MM. Armand Lavergne, J. L. Gauthier, ex-député pour St-Hyacinthe, John Sullivan, C.R., Alfred Mathieu, chef ouvrier, Félix Desrochers, avocat, et plusieurs autres.

TOUS SONT LES BIENVENUS.

Questions Actuelles

LA CONFUSION

On sait que le gouvernement de Québec a refusé de régulariser l'heure dans toute la province et qu'il en résulte que chacun à l'heure qu'il veut, d'où confusion sur confusion.

Des petites villes des environs des Trois-Rivières ont refusé après un referendum d'avancer les horloges alors que les compagnies de fer ont dans ce dernier cas une certaine révolte des électeurs qui se sont vu infliger un système de gouvernement municipal dont il ne voulaient pas.

SIGNE D'ELECTION

L'hon. M. Taschereau et le député du Lac Saint-Jean arrivent d'Ottawa avec la promesse de continuation du chemin de fer de Saint-Félicien à Normandin (Lac Saint-Jean). Ce chemin de fer a jusqu'ici été construit par petits bouts à toutes les années d'élection. C'est un signe certain et qui ne trompe pas.

LA VOILA L'ECONOMIE.

L'hon. Dr Béland a répondu à une demande de renseignements du Dr Manion l'autre jour à la Chambre des Communes que 24 fonctionnaires de son département, qui sera aboli avant longtemps, ont été nommés permanents. Ce sont tous des anglophones et leurs salaires varient de \$4,000 à \$5,000 par année.

LES MOUTONS SONT MUETS.

Un journal ordinairement favorable au gouvernement cherche noise aux députés de Québec parce qu'ils n'ont pas élevé la voix à la Chambre pendant la discussion sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Il se demande le pourquoi de ce mutisme. C'est bien simple, ils ne savaient pas si la mesure était bonne ou mauvaise. Ils n'étaient pas capables de le discerner parce qu'ils dormaient.

LE TEMPLE DE SOLOMON.

Le "dean" Inge de la cathédrale St-Paul propose de reconstruire le temple de Solomon à New-York; pourquoi pas à Montréal au Monument National?

LE Dr BELAND.

Un journal de Québec parlant du banquet qui doit avoir lieu en cette ville samedi soir en l'honneur de l'honorable Dr Béland nous annonce que plus de 50 vétérans viendront acclamer "leur" ministre.

Mais M. Béland est également ministre de la santé; est-ce que 50 malades viendront aussi l'acclamer?

CHARITE CHRETIENNE

Un journal de Québec qui se targue d'indépendance politique et prétend ne s'occuper que des intérêts spirituels de la race nous sert depuis un mois une couple de colonnes tous les jours, pour s'occuper des futures candidatures dans Gaspé, et soulève les préjugés de races autant qu'il en est capable.

Est-ce de la charité chrétienne?

Les Activités du Parti

De partout nous arrivent de bonnes nouvelles. Nos amis s'organisent pour les luttes électorales qui ne pourront plus tarder maintenant comme tout le fait prévoir.

Ici à Montréal la grande offensive protectionniste continue, n'en déplaise au "Canada".

Après la si belle assemblée de dimanche à Rosemond l'on en annonce une autre pour samedi soir dans la division Saint-Jacques.

Samedi dernier, 11 mai, une assistance enthousiaste a applaudi la conférence de M. Félix Desrochers, avocat, au dîner bi-mensuel. Nous commencerons la publication de cette conférence la semaine prochaine.



Jusqu'à Ames-Holden qui se met en liquidation pour embêter les rouges!

Suggestions pour la fête nationale: Un char de sans-travail.

Un char de boîtes à fromage.

Un char de sacs de ciment.

Le banquet Béland à Québec fait se poutchier les babines d'avance à certains reporters de la vieille capitale.

Le cœur de la laitière sera-t-il encore tendre comme celui d'une péronnelle?

Va-t-on y inviter gratuitement tous les chiens victimes du tarif et de la préférence britannique?

Le secrétaire privé y assistera-t-il?

Le Canadien National, c'est un succès phénoménal!

Quelle qualification serait de "mise s'il y avait un surplus au lieu d'un déficit?"

Le "Soleil" aux \$25,000 nous sert des articles en caractères chinois.

L'on y lit depuis longtemps du nègre, du Patagon, de l'Iroquois, c'est un journal cosmopolite.

A quand la société du parler chinois?

Le "Soleil" du Mexique aveuglé par des sauterelles.

Le "Soleil" de Québec éclairant les cancelats du parti libérateur.

Le rire est le propre de l'homme, mais le propre de l'homme n'est pas de rire.

Le cirque en voyage.

Ils étaient réunis un impresario, un mastroquet, un secrétaire, un aviseur légal, un président de coopérative; ces messieurs étaient-ils mélangés ou coupés?

LA GUERRE AUX CHROMOS

Nous savons maintenant, grâce à l'honorable M. David, pourquoi l'Ecole des Beaux-Arts fut fondée et ce à quoi on prépare les élèves de cette institution. Le Secrétaire de la Province a révélé ces mystères au banquet des élèves architectes de l'Ecole des Beaux-Arts. Si on a élevé la France éplorée, l'une de ses gloires, si on a mobilisé tout ce que Montréal contenait d'artistes, si on a construit rue Saint-Urbain un monument grandiose c'est afin de former des hommes capables de détruire les formes des hommes capables de détruire les formes. Monsieur David le verrait disparaître avec un sentiment artistique. Je cite le texte du "Canada" qui, étant l'organe officiel du parti libéral, n'aurait pas osé trahir la pensée d'un ministre.

"C'est avec un sentiment artistique que l'on verra disparaître sur les murs de nos foyers canadiens ces chromos affreux de laideur, (disparaître sur les murs) Chacun des élèves sortant de l'Ecole doit être le plus modeste des orgueilleux artistiques (textuel), modestes parce qu'il connaît quelque chose, orgueilleux parce que fort de connaissances acquises, il lui vaudrait faire disparaître les chromos. Peut-être alors les artistes de chez nous viendront-ils plus aisément, (troubant l'union) l'union!"

Il n'y a pas à se le cacher, M. David croit que la destruction des chromos amènera le bien-être et peut-être bien la richesse dans le foyer de nos artistes. Mais le me demande ce que dira Morency en voyant entrer chez lui l'un de ces "plus modestes des orgueilleux artistiques" avec des intentions dévastatrices non dissimulées!

Et M. le ministre ajoute finement: "Le sensuel du dégoût engendrera sûrement le sens du goût."

Puis il termine en consultant aux élèves de faire de la politique. Ça, au moins c'est une solution pratique qui assurera, bien plus que la destruction des chromos, l'avenir des jeunes artistes sortis de l'Ecole des Beaux-Arts.

Nous ne saurions trop applaudir à cette conclusion.

ARTISTE.

Le Général Panet parlera-t-il?

Pourquoi ces ordres, ces contre-ordres et ces démissions dans la Kommission; est-ce une désagrégation?

PANET PARLERA-T-IL?

Portraits Parlementaires

FERNAND RINFRET

Le député de Saint-Jacques est depuis cinq ans M. Fernand Rinfret.

Son journal, le "Canada", lèche avec conviction tous les jours que Dieu donne, les semelles des ministres d'Ottawa et de ceux de Québec.

La mauvaise foi, l'ineptie et la partialité de ce torchon sont révoltantes. Il empêche tranquillement les coups de botte qu'on lui décerne et surtout ceux d'Armand Lavergne et ne se sent pas capable de riposter.

Ses théories hardies et nouvelles sur la Vénus de Milo l'ont rendu célèbre.

Au Parlement d'Ottawa, il laisse faire les autres de même que pour son journal il se fie à ses collaborateurs, et tout le temps il rumine.

Le poète a dit:

Au peu d'esprit que le bonhomme avait L'esprit d'autrui par complément servait,

Il ruminait, ruminait, ruminait...

Sera-t-il réélu aux prochaines élections? Jamais de la vie.

POLYPHEME.

Une tournée de Clowns

M. Cordeau, président de la Commission des liqueurs, M. Paul E. Caron, fils et secrétaire privée du ministre de l'Agriculture qui voyagea en Europe quelques mois dans l'intérêt de la Commission, et M. Jules Desmarais, avocat et aviseur légal de la Commission des liqueurs se sont fait photographier sur le pont du transatlantique qui les transportait en Europe. M. Paquet, président du Conseil exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec les accompagne; au milieu du groupe on distingue M. Gauvin, impresario.

Qu'ont-ils besoin d'un impresario ou quel besoin l'impresario a-t-il d'eux? Est-ce une tournée d'Europe que font tous ces hommes sous la garde d'un impresario, comme des espèces de bêtes curieuses avec leur cornac? ou de clowns avec leur gérant?

Et puis quand M. Cordeau s'en va-t-en France il lui faut un secrétaire puis un aviseur légal. Pourquoi pas un expert en mélanges de boissons pour essayer quelques tripotouillages en route?

Et ce groupe photographié s'étale à la première page du "Soleil".

La fameuse Kommission née dans l'erreur et le mensonge, développée par de véritables vols, se termine tranquillement dans le ridicule.

ECOEURÉ.

LEUR SINCERITE

On sait que M. Lucien Cannon, député de Dorchester, dénonçait en 1921 comme tous les autres candidats et orateurs rouges l'étatisation des chemins de fer comme une œuvre néfaste du régime tory. Et voilà que parlant la semaine dernière à Toronto devant le Young Men's Canadian Club, dans un milieu qui a toujours été considéré comme favorable à cette nationalisation, il déclare avec emphase que livrer le C. N. R. à une entreprise privée serait "une faute".

Cela ne l'empêchera pas naturellement aux prochaines élections fédérales de parcourir les tréteaux politiques et de g... contre les conservateurs qui ont ruiné le pays avec leur étatisation ruinée. Il plaindra ces pauvres libéraux obligés de prendre la succession de ces m... bleus et de continuer la politique de nationalisation qui a été une faille dans tous les pays. Il est vrai qu'il parlera dans une autre langue qu'à Toronto et peut-être aussi qu'en anglais une "bonne chose" se dit une "faute".

UN ELECTEUR.

Le français à Wembley

Nous devons des excuses au gouvernement pour avoir dit fausement que le français était ignoré à Wembley.

M. Robb, le ministre intérimaire des finances a répondu à une demande d'information qu'il y avait actuellement à Wembley onze fonctionnaires parlant français.

Nous ignorons la proportion: onze sur combien?

Parmi les noms cités nous voyons le tiers de noms à consonnance anglaise et qui doivent parler un singulier français.

Quant aux vrais Canadiens-français ils sont: peintre, homme à tout faire, constable, manoeuvre, etc. Vous voyez que l'on a choisi pour eux les places les plus honorifiques et les plus en rapport avec les visiteurs.

RIP.

LA FICHE MUNICIPALE

QUE FAIT LE COMITE?

Le comité exécutif se décidera-t-il enfin à sortir de son immobilité et à prendre sur lui de régler les questions qui regardent l'avenir de notre race et la santé de nos enfants.

Nous en parlions la semaine dernière et nous lui reprochions son inactivité à propos du règlement du lait et des terrains de jeux.

Chaque jour de retard est une menace de plus pour nos bébés, voilà l'été qui s'avance et les chaleurs qui arrivent.

Et nos pauvres enfants renfermés dans des chambres obscures et où l'air est vicié s'étioient et meurent après avoir bu du mauvais lait.

Et nos pontifes de l'immobilité ne veulent rien faire.

Ils ont bien d'autres occupations; n'est-il pas mieux de s'engager dans des dédales de procédure et occuper encore une fois l'attention publique devant les tribunaux?

Et le vice? La grande campagne qui devait commencer et se poursuivre, on n'en parle plus. Un journal de Montréal dit même que l'on n'a pas eu le temps encore de lire la lettre du Comité des XVI.

Nous sommes donc réduits avec notre administration actuelle à laisser mourir nos enfants tout jeunes et à contaminer dans leur adolescence ceux que la mort a épargnés.

Il n'est pas étonnant que notre ville ait été proclamée "un danger physique et moral".

FLOC.

LE "SOLEIL" AUX ABOIS

Le "Soleil" (\$250,000 par an) perd de plus en plus la tête en voyant le succès de la campagne de M. Monty et de ses amis, succès qui grandit de jour en jour.

Il s'exerce à lancer des pierres qui lui retombent agréablement sur le nez. Il parle du chef des conservateurs fédéraux de la Province de Québec et dit de lui: "couvert encore de la poussière qu'il mordit en 1921, marqué de la réprobation qu'attira sur lui le sacre ministériel des dernières élections," etc.

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites! Mais il me semble que dix ans plus tôt il y eut aussi un éphémère ministre dont le parti mordit la poussière, et qui occupa son siège de ministre moins de temps que l'honorable R. Monty.

La réprobation qu'avait attiré sur lui le sacre ministériel en extrême, n'empêcha pas ce même ministre de revenir à flot et d'occuper dans le gouvernement King un siège créé spécialement pour son incompétence. Portefeuille si peu important et d'une utilité si contestable que son détenteur vient d'en annoncer lui-même à la Chambre la prochaine disparition.

Cette allusion à un poste éphémère et à un sacre au dernier moment n'a pas dû plaire à l'honorable Dr Béland.

Le "Soleil" parle des prêts à la Roumanie et à la Grèce, mais, ô feuille à tout faire, remerciez le ciel que ces prêts aient été consentis, car la seule promesse de remboursement futur et non exécutée a permis au ministre des finances d'inclure dans ces chiffres des montants d'as comme des montants payés pour jeter de la poudre aux yeux des gogos.

Quant à la dette causée par les dépenses de guerre, le "Soleil" est-il le seul à ignorer qu'elles ont été votées à l'unanimité par les libéraux comme par les conservateurs.

Et pour la marine marchande le gouvernement Borden avait été obligé de la faire construire parce qu'il n'y avait pas assez de navires pour transporter nos produits. A l'armistice le gouvernement voulut annuler les contrats qu'il avait donnés pour la construction de nouveaux vaisseaux, parmi ceux qui s'opposèrent le plus à cette mesure se rencontrait l'honorable Rodolphe Lemieux qui était très ferré sur les affaires maritimes puisqu'il avait été ministre de la marine pendant six semaines en 1911.

Le gouvernement King, ajoute également la feuille torchoir à rétablir l'ordre dans les finances (1), réorganisa les grands services publics (?), amélioré les chemins de fer (!!), favorisé les industries fondamentales du pays (!!!).

Ces derniers mots sont délicieux alors que le tarif et la préférence anglaises forcent tous les jours des industries à fermer leurs portes.

Gueulez fort, "Soleil", vous n'empêchez pas la vérité de se faire entendre.

RIP.

La reconnaissance est pareille à cette liqueur d'Orient, dont parlent les voyageurs; elle ne se conserve que dans des vases d'or; elle parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites.

Jules Sandeau.

La modération des personnes heureuses vient du calme que la bonne fortune donne à leur humeur.

La Rochefoucauld.

CONTRE TOUS les ABUS et TOUTES les INIQUITES

LE MATIN

Parait tous les Samedis

Directeur: Roger Maillet. Fondé en 1920. Journal d'avant-garde.

LE "MATIN" A PUBLIE DES ECRITS DE: Olivar Asselin; Louis Armand, Victor Barbeau, Camille Barrière, Arthur Beauchêne, Alphonse Desjardins, Pierre Marcel Bernard, Auguste Bédard, Albert Boissjoly, Berthelot Brault, Ernest E. Cinq-Mars, Edouard Chauvin, René Cloutier, Mme Eve Côté, Joseph Dugas, Albert Dumas, Louis Francoeur, Eugène Gauthier, A. L. Gauthier, Léon Gauthier, Camille Houde, M.P.P.; Philippe Laferrière, Armand Lavergne, K.C.; Henri Latondal, Brenton A. Macnab, Dr. Albert Marin, Paul Morin, Léo-Pol Morin, Isidore Nantais, Honoré Parent, Dr. Philippe Panneton, Marius Peladeau, Fernand Prud'homme, Jean Ridder, Antoine Rivard, Edouard Sylvestre, Léon Trépanier, Valdombre, Gaston Valois, E. C. Villeneuve, etc.

ABONNEMENTS

MONTREAL: \$2.50 par année; six mois: \$1.50.—CANADA: \$2.00 par année; six mois: \$1.00.—ETRANGER: \$3.00 par année; six mois: \$1.50.

(Les abonnements courent du 15 ou du 1er de chaque mois.—Prière de joindre dix sous en timbres pour tout changement d'adresse.—Toute irrégularité dans le service postal réparée à nos frais.)

PAS DE MOTS

Le projet visant à l'exportation de notre surplus d'énergie électrique fait le sujet de vives discussions. Il faut admettre, aussi, qu'il est d'importance capitale et que l'avenir industriel, donc économique de notre pays sera plus ou moins brillant selon qu'on le règlera plus ou moins bien.

Le premier ministre, M. King, vient de recevoir à ce sujet une importante délégation, représentant les municipalités du district de l'Outaouais qui a demandé le pouvoir d'exporter l'énergie électrique que l'on se prépare à développer à Carillon. On ne se propose rien moins que d'exporter de 300,000 à 400,000 chevaux-vapeur. Et ce ne sont là que les résultats probables d'un seul projet de développement électrique.

Nous avons donc le devoir de donner une bonne direction à un vaste mouvement qui se dessine et qui peut, demain, faire la prospérité des Etats américains et notre pays industriel. Ajoutons immédiatement au projet de Carillon, celui de la canalisation du Saint-Laurent et ceux, nombreux aussi, qui ne manquent pas de naître le long de nos puissantes rivières, et nous aurons une idée plus juste de l'étendue du marché que nous préparons.

Il faut savoir gré au premier ministre fédéral de n'avoir pas donné dans le courant de la délégation, et de lui avoir posé la thèse de l'intérêt national en face de l'intérêt des municipalités intéressées. Pour les municipalités de l'Outaouais le projet peut paraître brillant, car il leur promet de vastes usines et une possibilité actuellement considérable de progression industrielle locale. Mais l'intérêt local n'est pas tout, l'intérêt immédiat n'est pas le seul qui doive compter. Et l'énergie électrique n'est pas une marchandise ordinaire.

Le Premier Ministre a donc convenu qu'il ne pourrait être question de l'exporter le surplus de l'énergie développée, et à la condition que le Canada puisse discontinuer toute exportation lorsque ses besoins l'exigeront. Cet espoir de retour est une erreur capitale, et, si nous nous y laissons prendre, nous laissons échapper un pays peut discontinuer de vendre du charbon, du pétrole ou tout autre combustible du genre sans qu'il se produise de difficultés internationales. Pour les marchandises de première nécessité, il y a des marchés et la concurrence, ce qui ne peut exister pour l'énergie électrique. Nos pouvoirs d'eau sont nombreux et puissants, mais ils ne sont pas illimités, et à la suite du débordement que l'on fait ils pourront être plus affectés qu'on ne le croit, à moins que l'on multiplie les bassins d'emmagasinage.

L'énergie électrique que nous exporterons aux Etats-Unis ne demeurera pas inactive. Elle servira immédiatement à l'augmentation des forces productrices des industries présentes et à la création de nouvelles manufactures. Demain, cette énergie canadienne aura été la cause de la création de centres nouveaux, de villes nouvelles, de commerces considérables; demain, les Etats-Unis ne pourront plus se passer de l'énergie achetée; ils travailleront plutôt à en acquiescer d'autres.

Il est évident que le voyage collectif, efficacement dirigé par des citoyens d'expérience, offre de multiples avantages, rendus plus attrayants encore si les touristes ont une formation intellectuelle analogue et des points communs. De plus, cette méthode diminue notablement les frais de voyage, et la détermination préalable du coût total de la vacance épargne bien des ennuis. Ce sont là des choses que ne manqueraient pas d'apprécier par un grand nombre lorsque viendra le moment de faire le choix d'un voyage de vacances.

bien des cataclysmes sur lesquels nous ne pouvons compter.

Et notre pays qui aura besoin d'énergie nouvelle pour développer sa propre industrie, pour devenir indépendant des autres pays à plus d'un titre, pour perfectionner ses moyens de transport, pour permettre à l'agriculture de se développer en intensité, ira frapper à la porte des Etats-Unis pour lui demander de lui remettre son bien. Nos voisins refuseront comme le ferait actuellement la France si la Suisse voulait rentrer en possession de l'énergie qu'elle a ainsi exportée.

Nous ne devons donc pas nous payer de mots et croire qu'avec une simple clause incluse dans un contrat, nous pourrions sonner le retour de l'énergie électrique que nous voulons exporter. Il vaut mieux décider du projet avec l'idée bien arrêtée que notre exportation sera définitive. Ainsi nous pourrions mieux juger dans quel sens et dans quelle mesure nous devons agir.

Thomas POULIN.
(Action Catholique)

UNE FAÇON INTELLIGENTE DE VOYAGER

Le voyage transcontinental que l'Université de Montréal organise en ce moment avec le concours du Pacifique Canadien, présente un intérêt qui va grandissant à mesure qu'on approche l'époque des vacances d'été. On en parle dans tous milieux, et nombre de gens qui jusqu'ici, avaient l'habitude d'aller séjourner dans quelque village dépendant ou de voyager de l'autre côté de la frontière se demandent non sans raison, s'ils ne feraient pas mieux de profiter cette année de l'occasion magnifique que leur est offerte de visiter leur propre pays. L'attrait d'un voyage fait dans de telles conditions, avec tout le luxe que peut offrir un train moderne et en compagnie de personnes de même nationalité, de même langue et mentalité, est considérable; mais lorsqu'à cela s'ajoute le prestige d'une institution telle que l'Université de Montréal, il est difficile de ne pas s'enthousiasmer au projet.

En décidant d'organiser ce voyage à la côte du Pacifique, l'Université met à la portée de tous les Canadiens de langue française, une occasion exceptionnellement avantageuse que ne voudront pas manquer ceux qui n'attendaient que le moment propice pour visiter le Canada dans les meilleures conditions possibles.

Cas il ne suffit pas de traverser le continent et de dire que l'on est allé jusqu'à la côte du Pacifique. Il faut voir et visiter intelligemment. Un voyage doit présenter une série de sujets d'étude et de délassement: paysages, types divers, métiers et occupations, modes de vie, climats et végétations, et, pour l'économiste, le tableau immense des industries et des opérations agricoles des zones parcourues. Il sied aussi de varier ses moyens de transport. L'ennui naît fatalement de l'uniformité, et l'excursion idéale doit faire alterner le chemin de fer et le bateau, les promenades à cheval et l'automobile. C'est là du reste la seule façon d'obtenir une compréhension intégrale et détaillée des régions que l'on visite. C'est ce qu'ont compris les autorités de l'Université de Montréal lorsqu'il s'est agi d'organiser le voyage à la côte du Pacifique qui doit avoir lieu en juillet prochain. Aussi l'itinéraire prévoyait-il de multiples attractions qui ne manqueraient pas de soutenir l'enthousiasme et l'intérêt, du commencement jusqu'à la fin de la randonnée.

Le chemin de fer évidemment, sera le mode de transport le plus employé, mais l'on a vu à ce que le bateau vienne assez fréquemment interrompre la monotonie des longs trajets en wagon. C'est ainsi qu'il y aura un premier voyage sur l'eau de Vancouver à Victoria et retour; un second sur le lac Kootenay, dans les Rocheuses; un autre de quelques jours, de Toronto aux chutes Niagara et retour. L'automobile aussi, sera assez souvent mise à la disposition des excursionnistes. Pour la visite des villes d'abord; dans les Rocheuses, à Banff, Lac Louise, et sur la route Windermere-Banff, où elle leur permettra de couvrir l'étape de 104 milles qui sépare ces deux points.

LE MINISTRE ET SA COOPERATIVE, NOUVELLE GAFFE. — LES PATATES

CES BOITES A FROMAGE...

Le 27 mai 1924, la Coopérative Fédérée publiait en frontispice, dans son organe l'annonce suivante:

"La vignette ci-dessous nous fait voir la nouvelle boîte à fromage, telle qu'imaginée et mise sur le marché par la Coopérative.

"Cette boîte est brevetée. La Coopérative a voulu garder le monopole de cette invention, non pour augmenter le prix de la boîte à fromage — la nouvelle boîte se vend meilleur marché que l'ancienne — mais dans le but d'assurer la permanence et la régularité de fabrication, seules capables de nous donner cette uniformité d'emballage si nécessaire à l'écoulement avantageux de notre fromage, sur le marché d'exportation.

"La boîte nouvelle de la Coopérative est l'ancienne boîte fabriquée d'un bois meilleur, de caisses plus choisies, plus cinq ou six petites classes étroites placées perpendiculairement au corps de la boîte et entourée d'une bande circulaire. Ce sont ces classes ajoutées en sens inverse des fibres du bois de l'ancienne boîte qui donnent à la nouvelle boîte son extraordinaire solidité; on pouvait d'un coup de pied couper en deux l'ancienne, alors qu'un homme, de toute sa pesanteur, ne réussit que très difficilement à briser la nouvelle boîte, sans toutefois être capable de l'éventrer.

"A remarquer que le couvercle de la boîte à fromage de la Coopérative est un peu plus grand que celui de l'ancienne boîte. Il doit recouvrir en se fermant les deux classes de la boîte. Il en est de même de la bande circulaire, entourant le fond de la boîte, qui est clouée non plus sur une seule épaisseur de classes, mais sur deux épaisseurs. Quant à la bande circulaire du milieu, elle maintient solides ensemble la grande classe du corps de la boîte avec les petites classes superposées."

Au mois de janvier dernier, M. Frank Monaghan, classificateur fédéral du fromage, parlant à la convention de la Société de l'Industrie Laitière, disait ce qui suit:

"Monsieur Burgess, classificateur en chef, qui est de retour d'un voyage au cours duquel il a rencontré les principaux exportateurs de fromage de la Grande-Bretagne, m'a demandé de vous informer que les boîtes à fromage à douve ne sont pas du tout recommandables. 100% de ces boîtes sont arrivées sur les marchés d'Europe très brisées. Les fabricants sont donc priés de s'en servir le moins possible."

Puisque, au dire de la Coopérative et d'après l'échelle de pointage du fromage dans laquelle l'emballage compte pour 10 points sur cent, ce qui est plus que suffisant pour classer "No 1" du fromage par ailleurs "Spécial" et "No 2" du fromage "No 1", puisque l'emballage est si important, les cultivateurs ne devraient pas tolérer que leurs fabricants se servent de ces mauvaises boîtes.

Quand on se rappelle qu'il y a une différence ordinaire d'un sou par livre entre les fromages No 1 et No 2, l'on se demande quelle perte énorme l'emballage défectueux de nos 88,000,000 de livres de fromage peut causer à nos cultivateurs.

Il est vraiment incroyable que les administrateurs de la Coopérative aient recommandé, comme a pu le voir par leur annonce reproduite plus haut, la boîte à douve!

Quelle explication l'honorable ministre de l'Agriculture, contrôleur absolu de la Coopérative, offrira-t-il aux cultivateurs pour motiver cette manœuvre ruineuse des administrateurs de sa Coopérative? Nous le prions de nous dire, sans retard, s'il va tolérer que sa Coopérative continue à vendre et à recommander ces boîtes. Cela n'est pas de nature à améliorer la réputation du fromage de Québec sur les marchés étrangers.

Le lancement de ces boîtes à fromage, sous le patronage et la responsabilité du ministère de l'Agriculture semble être un nouvel anneau à la chaîne des initiatives de douloureuse mémoire de ce ministère: les tracteurs Every, etc., les fameux cochons pour la surproduction, la ferme de Deschambault, la sylviculture, les phosphates Thomas, etc., etc., etc.

Ces boîtes à fromage semblent être faites de paille tout comme les anciens carreaux de fenêtres d'étable constitués de vieux "chapeaux de paille". Les deux ne peuvent cependant faire un peu de paille: ils passeront à la postérité comme des monuments de sage administration.

Et l'on s'étonne que les cultivateurs soient portés à manquer de foi en l'administration actuelle de la Coopérative et hésitent à suivre ses conseils...

PATATES

Les patates de l'Île du Prince-Edouard se vendent sur le marché de Montréal, à 70 cents par 90 livres; celles du Nouveau-Brunswick, à 55 cents par 90 livres et les patates de Montréal, à 50 cents par 90 livres.

Les cultivateurs seront fort intéressés d'apprendre que, pour remédier à la situation, il est arrivé à Montréal 10 chars de patates nouvelles américaines qui se vendent à \$10.00 le baril.

Messieurs, passez-vous cela entre les dents pour voir s'il y a des petits os.

Vous discuterez ensuite de la sagesse du budget fédéral. Nous savons que nos gouvernants à l'Ottawa n'ont rien fait pour restreindre, au moyen d'un tarif plus élevé, l'entrée des patates américaines qui non seulement prennent la place des patates canadiennes, mais de plus viennent glaner les prix que les populations des villes sont toujours prêtes à payer pour les primeurs. Quand les patates nouvelles canadiennes arriveront sur le marché de Montréal, ce ne seront plus des patates nouvelles, ce seront de vieilles patates; la population, à ce moment-là, sera gavée de patates nouvelles.

Il serait intéressant de savoir si M. Caron, notre honorable ministre de l'Agriculture, qui déclarait au Club de Réforme, dernièrement, qu'il y a dans le bas de Québec plus d'un demi-million de minots de patates dont les cultivateurs ne savent que faire, si M. Caron aurait voté contre le budget s'il eût été en Chambre à Ottawa.

"If you should care to tell us," comme disent les Anglais, nous serions heureux de le savoir.

(Bulletin des Agriculteurs)

AURONS-NOUS DES ELECTIONS?

Tous ceux qui croient à la nécessité d'avoir un gouvernement capable de conduire les affaires de la nation sans avoir à passer sous les fourches caudines d'un groupe quelconque de la députation, sont généralement d'avis que le gouvernement ne devrait pas tarder à donner à ce peuple le droit d'élire ses représentants à ce peuple.

L'expérience progressive n'a pas prouvé que l'existence d'un tiers parti était de nature à mieux assurer les intérêts du pays "et large", comme disent les Anglais. Et les libéraux, qui ont passé leur temps à jouer de la gaffe pour maintenir leur radeau à flot, ont donné toutes les raisons du monde à leurs adversaires de les accuser de mettre les intérêts de leur parti bien avant ceux de leurs administrés.

A notre avis leurs calculs sont mal agencés. Ils ont même déjà trop retardé à venir demander à l'électorat de les mettre solidement selle ou bien de les renvoyer tout simplement de leurs fonctions. Vont-ils pouvoir expliquer raisonnablement au peuple pourquoi il se fait qu'ils n'ont pendant quatre années de pouvoir, inspiré plus grande confiance aux chefs d'industrie, aux négociants, aux ouvriers, aux agriculteurs? Se sentent-ils toujours de faire voter

Rapports sur les récoltes au Canada



A intervalles rapprochés, pendant la saison, la Banque de Montréal publie des rapports sur le progrès des récoltes au Canada. Ces rapports télégraphiés au bureau-chef par les gérants des 550 succursales de cette banque, couvrent toutes les provinces et forment une très bonne source de renseignements sur les conditions des récoltes.



BANQUE DE MONTRÉAL
Actif total de plus de \$700,000,000

Rapport Annuel 1924

Compagnie d'Assurance sur la Vie

"La Sauvegarde"

MONTREAL

ASSURANCE EN FORCE
\$18,588,253.00

Plus que doublé depuis cinq ans

POLICES EMISES DURANT L'ANNEE
\$4,929,884.00

100% d'augmentation sur les émissions d'il y a cinq ans

ACTIF TOTAL DE LA COMPAGNIE
\$2,898,364.86

PAYE AUX ASSURES DEPUIS LE DEBUT
\$1,234,216.83

Gain sur Mortalité **48.3%**

Intérêt réalisé sur fonds moyens **7.09%**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. G. N. DUCHARME, Président et Gérant-Général.
L'Hon. N. PERRODAN, N.P., 1er Vice-Pré.
M. Tancrède BIENVENU, 2ème Vice-Prés.

L'Hon. Sir Hormidas LAPORTE, M. J. N. CABANA.
M. L. M. LYMBURNER, M. Pierre BEULLAC, c.r.
M. J. E. LEMIRE, N.P., M. Alph. MILLETTE.

Administrateurs-adjoints.
M. C. E. TASCHEREAU, N.P., L'Hon. N. A. BELCOURT
L'Hon. Jos. BERNIER.

M. L. N. DUCHARME,
Assistant-Gérant Général et Secrétaire.

BUREAU MEDICAL
Dr. J. U. LALONDE, Dr. E. P. BENOIT

Service Médical

Pour la prolongation de la vie des assurés de La Sauvegarde.

Les assurés de la Sauvegarde ont toujours bénéficié des idées nouvelles; ainsi ont été adoptées les clauses d'invalidité, de double indemnité, le système d'assurance sans examen médical, le maintien en force automatique après deux ans, etc., etc. En 1924, la Sauvegarde s'étant ralliée au grand mouvement entrepris pour tenter de prolonger la vie humaine par des méthodes préventives, institua un service médical spécialement et uniquement affecté au maintien de la santé parmi ses assurés. Ce service fonctionnait depuis à peine quelques mois et déjà les résultats dépassaient toute espérance. Au-delà d'un million d'assurés ont répondu à notre appel et quantité d'eux, qui l'avaient fait par simple curiosité, peuvent attester aujourd'hui de l'inappréciable service que nous leur avons rendu en leur signalant un début d'affection tout-à-fait insoupçonné.

Dans son discours ultimum prononcé quelques heures avant le vote sur le budget, M. King a déclaré qu'aucun député n'avait demandé au gouvernement de faire des élections générales. M. Meighen se levant immédiatement dit au premier ministre: "Cette demande a été faite maintes et maintes fois au cours du débat, et, à tout événement, je la fais actuellement". M. King n'a pas relevé le gant que lui lançait le chef conservateur. Il s'est contenté de prendre une discutable tangente en renouvelant ses jérémiades sur le temps pris par les progressistes et les conservateurs pour exposer leurs doléances. M. King est évidemment plus brave pour lancer des défis que pour répondre à ceux qui lui sont faits.

La "Gazette" a traité de "bluff" le défi de M. King et elle a dit d'abandon son jeu sur la table en accordant des élections.

C'est une attitude logique. Nous admettons que M. King a été la victime des circonstances qui l'ont envoyé au pouvoir avec une infime majorité. Seules, des élections générales peuvent rectifier les positions. Quel que soit le parti qui sorte victorieux de la lutte, nous ne pourrions être dans une situation plus équivoque que celle qui nous est faite actuellement. Avoir un mauvais gouvernement, ce n'est pas être indigne, mais n'en pas avoir du tout, c'est cent fois pire. Jean BERTHER

Les quatre moyens d'aider

LE MATIN

N'oubliez pas que LE MATIN n'accepte les subsides d'aucune clique, d'aucune société financière intéressée à endormir l'opinion publique. Il a besoin pour vivre, d'une clientèle honnête, nombreuse et désintéressée.

Vous pouvez l'aider de quatre manières:

1° — Par la propagande.
Lisez le MATIN en tramway, en chemin de fer, partout.

Portez-le dans votre poche, "le titre en dehors". Faites-le lire à vos amis non abonnés, chaque fois qu'il publie un article susceptible de les intéresser. Dites partout tout le bien que vous pouvez en penser.

2° — Par l'abonnement.
Abonnez-vous au MATIN!
Faites abonner vos amis au MATIN.

3° — Par les commandes d'impression.
Apportez au MATIN tous vos travaux de ville: lettres, enveloppes, factures, cartes d'affaires, billets, reçus, etc.

Faites imprimer au MATIN les factums des causes dans lesquelles vous êtes parties, les rapports et les programmes des fêtes que vous organisez.

Faites envoyer au MATIN les impressions des sociétés et compagnies où vous êtes intéressés, des municipalités, commissions scolaires, fabriques d'églises et autres corps publics où vous exercez votre influence.

4° — Par l'annonce.
Annoncez vos produits dans le MATIN: votre annonce sera vue et lue par une clientèle de choix.

Faites publier dans le MATIN les annonces judiciaires, les avis légaux, etc.

Faites accorder au MATIN les annonces des industries et corporations dont vous faites partie. Achetez de préférence chez les marchands qui annoncent dans le MATIN.

Mentionnez l'annonce du MATIN quand vous achetez chez les annonceurs.

AVOCATS
Rés. 2574 St-Denis
Cal. 799 W. Main 5223
Aldéric Blain, L.L., L.
AVOCAT — ADVOCATE
50 Notre-Dame Ouest.
Immeuble Duluth. Chambre 21
Téléphone Main 7693

J.-A. BEAULIEU, C.R.
AVOCAT
50, RUE NOTRE-DAME, OUEST
Edifice "Duluth". Chambre 42
MONTREAL

Salluste Lavery, B.C.L.
Maurice Demers, L.L.L.
LAVERY & DEMERS
Avocats et Procureurs.
19, ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone: MAIN 4472.
Cable adresse: "Salluste".

FELIX DESROCHERS
AVOCAT
20, Rue ST-JACQUES, Ch. 39
Tél. Main 7019
Rés.: 869, Rue ST-HUBERT
Tél. Est 622

CHARLES H. BERARD
B.Sc., L.L.L.
AVOCAT
30 St-Jacques Chambre 42
Tél. MAIN 0295

Hon. Rodolphe MONTY, C.P., C.R.
Alfred Durand, C.R.
H. S. Ross, C.R.
Eugène R. Angers.
J. C. Martineau.

MONTY, DURANLEAU,
ROSS & ANGERS
AVOCATS
SUITE: 90 ST-JACQUES
TELEPHONE MAIN 140

Téléphone Main 295
L. Conrad Pelletier, c.r.
— AVOCAT —
ancien Bâtonnier

30 RUE ST-JACQUES, Ch. 42
MONTREAL

NOTAIRES
JOSEPH L. GIROUARD
NOTAIRE
35 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 5030

Téléphone MAIN 4018
P. E. BLONDIN
NOTAIRE
Edifice "Montreal Light, Heat"
83 CRAIG OUEST

ARCHITECTES
Bigonnesse & Bigonnesse
ARCHITECTES
Spécialité — Maisons de rapport.
182, Rue St-Catherine Est
Tél. Est 6752 — MONTREAL

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 349
J. E. C. DAOUST
ARCHITECTE
Diplôme de l'A. A. P. Q.

successeur de
GAUTHIER & DAOUST
180, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Main 1238. Chambre 605
R. BURELLE
Liquidateur — Comptable
Courtier.
71A ST-JACQUES, Montréal

Etampes en caoutchouc
DE TOUS GENRES
A. DEROME ET Cie
20 et 22 Notre-Dame (Est)
Téléphone: Main 4679 Montréal

DINER et DANSE au
SAVOY
Restaurant Franco-Italian
DOMINION Square, Montréal.
COUVERT GRATUIT.

CONNAISSEZ-VOUS
LE CHOCOLAT
MARTOUGIN?

Tél. Uptown 8933
FINE, "Le Fleuriste"
Bouquets pour mariages et réceptions.
Tributs floraux à bref délai
637 rue STE-CATHERINE O.
MONTREAL

L'AGENT PRINCIPAL
de notre EXISTENCE
Vous n'êtes jamais si PRUDENT pour votre vie.
L'ORGANE le plus SENSIBLE, le plus PRÉCIEUX.
Le PRIX de vos VERRES comprend L'EXAMEN SCIENTIFIQUE de vos YEUX, \$3.00 à \$9.00 complet, avec une garantie.

TAIT-FAVREAU
LIMITÉE
L. FAVREAU, Opticien, Ophtométriste, Spécialiste
197 Ste-Catherine Est
TEL. EST 7377

PHARMACIES MODELES
GOYER
184-186 rue Ste-Catherine Est
Tél. Est 4940-4275
700 rue Ste-Catherine Est
Tél. Est 3288-4698
MONTREAL

DOCTEURS
Téléphone Est 7580

Dr J. M. E. Prevost
Ex-décoré des Hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Pendant quatre ans dans les Hôpitaux Militaires en France et en Angleterre. Spécialiste en maladies, sexuelles, maladies de la peau et maladies vénériennes.
HEURES DE BUREAU:
10 heures A. M. à 8 heures P. M.
34 Rue Hutchison
Près Ontario Montréal

Dr. Philippe Panneton
OCULISTE et AURISTE
Ex-assistant, Fondation Ophtalmologique Rothschild. — Ex-assistant, Hôpital Boucicault. — Ex-médecin consultant, Hôpital St-Louis, Paris. — Membre de la Société Française d'Ophtalmologie.

200 ST-DENIS TEL. Est 4000

FEUILLETON DU "MATIN"

A LA DERIVE

(Suite)

Il est donc de toute évidence que par certains côtés du moins, les trois vérités dont je viens de vous parler ont des affinités très précises et ne peuvent radicalement se dissocier sans créer des troubles profonds au sein des sociétés, mais comme je ne suis ni philosophe, ni dogmatiste, je tâcherai de m'en tenir d'une façon à peu près exclusive aux questions politiques tout en effleurant parfois les questions sociales.

On a dit quelque part que la politique, c'est l'art de gouverner les affaires d'un pays ou d'un Etat et voilà comment s'exprimait Sir Adolphe Chapleau dans la ville de Saint-Laurent en date du 6 septembre 1883 dans l'un des plus grands discours politiques que le célèbre tribun ait jamais prononcés: "J'avais toujours cru, disait-il, que la politique, c'était la science des hommes et des choses appliquée à l'administration des affaires publiques, je croyais que c'était l'art d'instruire le peuple et de le diriger vers ses destinées dans le monde". Le but de la politique n'a donc pas pour borne le seul élément matériel de la nation, mais il doit également tendre à moraliser le groupement social, à favoriser ses justes aspirations et à lui faire comprendre ses devoirs et ses obligations tant à l'égard de la société toute entière qu'à l'égard de chacun des êtres qui la composent.

Or, la conception des lois politiques ne pouvant être de quelque utilité au bien des peuples que par leur application, on a imaginé le système des gouvernements pour en faire bé-

néficier les nations. Qui dit gouvernement implique donc nécessairement deux classes d'hommes, à savoir: les gouvernants et les gouvernés, car en effet, s'il n'y avait que des gouvernants, il ne pourrait y avoir de lois positives, personne n'ayant une autorité quelconque l'un sur l'autre et s'il n'y avait que des gouvernés, il ne pourrait pas plus y avoir de gouvernement, personne n'étant assujettie à l'autorité d'un quelqu'un.

Dans un gouvernement, nous devons donc envisager deux classes d'êtres dont les rapports sont intimement liés les uns aux autres et voilà pourquoi Jean-Jacques Rousseau, dans son "Contrat Social", définissait un gouvernement comme suit:

"Un corps chargé de l'exécution des lois, et du maintien de la liberté tant civile que politique." Mais, les moyens à prendre pour faire exécuter les lois de la nation et pour assurer le maintien de la liberté de ses sujets sont-ils uniformes? Montesquieu, dans son livre sur la "Défense de l'Esprit des Lois" a divisé en trois espèces les différents régimes gouvernementaux qui régissaient les peuples. Il y a, dit-il, le gouvernement républicain, despotique et monarchique. Le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance; le monarchique, celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies; au lieu que, dans le despotique, un seul, sans lois et sans règles, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices.

On est habité à croire qu'une constitution ou qu'un pays est monarchique dès qu'il y a un roi pour présider à ses destinées; c'est une erreur. Ce qui distingue la forme du gouvernement, ce sont les lois fondamentales qui sont à sa base et bien qu'un gouvernement puisse être monarchique de nom, il arrive souvent que ses lois reposent sur des principes essentiellement républicains.

Il découle donc de ces observations que l'attribut du gouvernement républicain réside dans l'exercice de la puissance souveraine par le peuple et lorsque cette souveraine puissance est exercée par le peuple et pour le peuple, pour m'exprimer comme l'ancien président des Etats-Unis, Abraham Lincoln, nous avons ce régime qu'on a convenu d'appeler "régime démocratique".

Dès qu'il apparaît, ce régime s'infiltra dans les nations avec une vitesse vertigineuse car les peuples, après avoir été la proie tantôt d'une aristocratie sans force et efféminée, tantôt d'une ploutocratie brutale, crurent enfin trouver dans cette nouvelle organisation politique le summum de leur liberté.

Dans la vieille Europe, la tête des rois se mit à frissonner sous la lourdeur des couronnes et pour résister à l'engouement universel, les trônes eux-mêmes durent se démocratiser.

C'était cependant une douloureuse erreur car les masses ne réalisèrent pas qu'ils devenaient insensiblement le jouet des puissances financières plus cyniques et plus brutales que jamais.

Mais, permettez-moi, avant d'aller plus loin de jeter un rapide coup d'oeil sur notre propre système constitutionnel à base de démocratie.

Notre constitution est l'exacte reproduction ou à peu de choses près du gouvernement anglais. Nous avons dans la personne du Gouverneur-Général le représentant direct du roi d'Angleterre; nous avons la Chambre des Communes telle qu'on la possède dans la mère-patrie mais au lieu d'une Chambre des Lords, nous avons ici la Chambre du Sénat dont les fonctions sont à peu près adéquates à celles de cette dernière.

(à suivre)

Si l'industrie mieux protégée était plus prospère, disons dans le comté de Montmagny, on ne verrait pas diminuer sa population industrielle et agricole, ses usines seraient plus actives, la valeur de la propriété foncière s'élèverait d'année en année. Et ce qui s'applique à cette région moitié agricole et moitié industrielle s'appliquerait également à tous les comtés de la province de Québec. C'est ce que comprennent des hommes de valeur comme Sir Lomer Gouin, M. le sénateur David, l'honorable Walter Mitchell, M. Marler, McCrea et Jacob, tous excellents libéraux, qui ne sont pas dans la politique pour les avantages qu'ils peuvent en tirer.

(L'Événement)

Le conseil d'un ministre.

"Pendant huit ans j'ai souffert de douleurs dans la hanche droite et l'épaule gauche", écrit Mme Rosali. Kuhn de Hanna, Alta., "Le docteur dit que c'était des rhumatismes mais ses médicaments ne me firent aucun bien. Alors notre ministre me dit: "Pourquoi ne pas essayer du Novoro du Dr. Pierre, il a aidé tant de personnes pourquoi pas vous?" Et il avait raison, cinq bouteilles de Novoro du Dr. Pierre m'ont débarrassée de mes douleurs et je vais très bien. C'est incomparable remède végétal à un effet salutaire sur le système nerveux, il fortifie les fonctions organiques et améliore la condition du sang. Ce n'est pas un médicament de pharmacie, des agents spéciaux seulement peuvent le fournir. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501

Washington Blvd., Chicago Ill. Livre exempt de douane au Canada.

CIGARETTES DERBY

FAVORITES PARTOUT

10¢ LE PAQUET

TUBERCULOSE



Pour que chacun puisse dire:
**"JE N'AI RIEN
 aux POUMONS"**

DANS certaines régions rurales de la province le taux de la mortalité par la tuberculose est aussi élevé sinon plus élevé que dans nos villes. La connaissance pratique de l'hygiène et du génie sanitaire est plus lente à se répandre, voire absolument inconnue en certains endroits. Dans trop de foyers on ferme la porte à ces deux grands médecins qui ont nom Bon Air et Soleil. Les approches de la maison sont trop souvent malsaines. On y tolère trop les terrains de culture pour la maladie.

En dépit des difficultés, la campagne d'éducation et de prévention entreprise par le Service provincial d'hygiène gagne du terrain. On constate déjà une réduction en certains endroits de la mortalité enfantine.

Pour donner suite à cette campagne, pour rendre la santé contagieuse au lieu de la maladie, les 18 inspecteurs régionaux du service provincial d'hygiène ont fait 2,086 visites en 1922-23 dans diverses municipalités de notre province. Ils ont donné des avis pour l'amélioration des approvisionnements d'eau, des systèmes d'égouts, des puits, des dépendances; ils ont donné des conférences sur l'hygiène personnelle et l'hygiène générale et sur les mesures de prévention employées contre la maladie. Ils ont collaboré à l'organisation de services de santé municipaux, des semaines de santé, des dispensaires antituberculeux et de puériculture. Leur travail a été stimulant.

Ces inspecteurs régionaux du service provincial d'hygiène sont des combattants dans la grande guerre livrée actuellement à la tuberculose et aux autres maladies qui nous ravissent nos enfants. Ils sont les agents de liaison entre les

municipalités et le Service Provincial d'hygiène, les véritables champions de l'hygiène, et de la santé, les éducateurs naturels dans l'enseignement de la prévention contre ces deux fléaux redoutables.

Chaque inspecteur est un médecin diplômé, d'une compétence et d'une intégrité reconnue, porteur d'un diplôme spécial d'hygiéniste public et d'une lettre de créance du Service provincial d'hygiène.

Nous sollicitons pour ces inspecteurs de la part de tous les corps municipaux, des dirigeants de tous les établissements industriels ou éducatifs, des maîtres et des maîtresses d'écoles par toute la province, des hommes de profession, des femmes dévouées et des conducteurs de l'opinion, nous sollicitons un accueil courtois et l'appui entier auquel leurs nobles fonctions leur donnent droit de compter.

Quant aux infirmières visiteuses, qu'elles soient doublement bienvenues dans nos foyers. Vous constaterez vous aussi, qu'elles sont les messagères de la santé, de la vie et du bonheur.

Ecrivez au Directeur du Service Provincial d'Hygiène, Hôtel du Gouvernement, Québec



pour vous procurer des imprimés sur les moyens de prévenir la tuberculose, et de réduire la mortalité infantile.

Service Provincial d'Hygiène
 Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

Aidez nous à
Détruire ces Foyers
de Maladie

Évitez les logis encombrés — les chambres noires, fermées, malsaines. Dormez les fenêtres ouvertes. Laissez pénétrer l'air pur et le soleil chez vous.



Soyez bien soigneux au sujet de vos dépendances. Plus il y aura de distance entre votre maison et votre fumier, moins vous aurez de malades et de MORTS chez vous!



Détruisez la maladie en détruisant la malpropreté. Détruisez chez vous et autour de chez vous les foyers où les germes morbides pourraient se multiplier.



Veillez à la pureté de votre eau potable. Que votre puits soit sur un terrain plus élevé que vos cabinets ou dépendances. Le couvercle doit bien fermer afin d'éviter que l'eau de surface y pénètre. Les eaux souterraines doivent s'écouler de votre puits au fumier, et non le contraire.



Consultez votre médecin ou venez au dispensaire gratuit. Ne retardez pas des quel que chose vous inquiète. L'argent dépensé pour les soins et la propreté constitue votre meilleur placement.

Les immigrants sont
des êtres humains

Depuis plus d'un mois, la presse canadienne s'occupe du conflit du gouvernement de la Colombie-Britannique et des Doukhobors établis en cette province.

Il y a quelques jours, M. Pelletier, en premier-Ministre du "Devoir" commentait quelques renseignements du "Free Press" de Winnipeg.

"S'il faut en croire, disait-il, des correspondances adressées par des Doukhobors du Manitoba à la 'Free Press' de Winnipeg, le gouvernement colombien, croyant peut-être qu'avec de telles gens, il n'y a aucune gêne à employer toutes les rigueurs possibles, l'injustice et la cruauté incluses, a pris des mesures blâmables afin de les contraindre à lui céder. Ainsi, dans une communication à la 'Free Press' du 28 avril, — elle la publie dans sa page de rédaction, la considérant donc sérieuse, pour lui avoir fait cette publicité, — deux de ces Doukhobors portent à la connaissance du public manitobain le fait que, pour exécuter l'arrêt d'un tribunal de la Colombie, des policiers du gouvernement de cette province se sont rendus dans un établissement de Doukhobors et y ont traité les femmes avec la dernière brutalité.

"Tandis qu'elles étaient à genoux, priant Dieu qu'il changeât le sentiment des hommes de police qui voulaient leur enlever ce dont elles se servent pour gagner leur pain quotidien, on les a battues à grands coups de fouets, elles ont été jetées sous les sabots de chevaux montés par cette police ou par des gardes dont plusieurs étaient en état d'ivresse, ou avaient bu trop d'alcool. Une femme a été tellement maltraitée qu'on l'a ramassée privée de connaissance et qu'on s'attend à ce qu'elle meure," écrivent les correspondants de la 'Free Press'. Ces faits se seraient passés à Brilliant, Colombie Britannique. Et la 'Free Press', qui publie cette information venue de deux Doukhobors, dit dans un article qu'elle en a reçu la confirmation apparente de la part d'autres correspondants.

"Que la situation à Brilliant soit sérieuse, il n'y a pas à en douter, puisque la 'Free Press' demande au gouvernement de la Colombie de s'expliquer sur ces brutalités, ou de donner à ses correspondants, s'il y a lieu, un démenti catégorique."

M. Pelletier conclut justement:

"Nos gouvernants peuvent avoir eu tort d'inviter dans le passé des gens de cette catégorie à venir se fixer au Canada. On sait qu'ils déboîrent il eut d'abord avec eux et quels incidents, les uns pénibles, les autres risibles, survinrent aux premières années de l'établissement des Doukhobors dans les provinces de l'Ouest. Mais une double conclusion s'impose, maintenant que ces immigrants, avec d'autres, se sont fixés définitivement chez nous et que nous en recherchons d'autres d'origine européenne: nous avons le devoir de traiter humainement ceux qui nous sont venus, de les amener à obéir aux lois justes du pays, mais par des moyens doux, pourvus d'opiniâtreté cruelle et de brutalité; nous avons aussi celui d'accueillir et de protéger au débarquement et pendant la période où ils cherchent à s'établir chez nous ceux que nous attendons et qui nous arrivent déjà par milliers.

"Si nous voulons en faire des Canadiens, commençons par leur inspirer à l'endroit du pays et de ses lois, de l'affection plutôt que de la méfiance et de la crainte."

Car les immigrants, il faudra le découvrir quelque jour, sont des êtres humains.

A LOUER

Le Vapeur "SOREL"

BON CONFORT, RESTAURANT, ORCHESTRE

PRIX SPECIAUX pour EXCURSIONS DE JOUR
 PROMENADES AU CLAIR DE LA LUNE
 PIQUE-NIQUE

à toutes Associations Religieuses, Musicales,
 Chorales, Sociales, et à tous les
 CLUBS SPORTIFS.

Itinéraires Variés.

Pour Informations et Locations

LES VOYAGES HONE

95 St-JACQUES,

HOTEL WINDSOR

MONTREAL

GIN
 Canadian Melchers
Croix D'Or

Fabrique à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLAcons:

Gros	42 onces	Prix \$3.80
Moyens	25 "	" 2.55
Petite	10 "	" 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

DISTILLERIE A BERTHERVILLE

Si vous voulez faire des petits fours, des petits pains chauds, etc., à la croûte dorée, ferme et casante et à la mie blanche, légère, appétissante, vous n'avez qu'à employer la

FARINE REGAL

Une farine parfaite, douce, fine et homogène, préparée avec la crème des blés canadiens dans les moulins les plus modernes.

Vendue partout en sacs de 7-14-24 1/2 et 98 livres, et en barils de 98 et 196 livres.

St. Lawrence Flour Mills Company, Limited
 MONTREAL

Le Discours de l'hon. Ernest Lapointe

L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, dans le gouvernement King a prononcé dernièrement à la Chambre un grand discours dont nous avons déjà quelques mots et qui a fait pâlir d'admiration les journaux créchards habitués à l'extase des qu'un chef rouge ouvre le bec.

Nous voulons y revenir encore aujourd'hui pour quelques observations.

UNE LETTRE

Tout d'abord le ministre fait grand état contre les conservateurs d'une lettre reçue par l'honorable J. A. Robb, le ministre intérimaire des Finances, cette lettre était ainsi conçue:

Hon. J. A. Robb,
Ministre intérimaire des Finances,
Ottawa, Ont.

Nous soussignés, marchands de gros de cette ville, vendant de grandes quantités de marchandises de fer, d'acier, de cuivre et de laiton, demandons respectueusement au Gouvernement de ne pas modifier le tarif actuel de préférence britannique sur les divers articles qui nous intéressent.

Nous désirons appeler votre attention sur le fait qu'un grand nombre de nos articles de fer et d'acier que nous vendons sont ensuite utilisés par des cultivateurs qui, pour le moment, ne sont pas en mesure de payer des prix plus élevés pour les objets de fer et d'acier nécessaires à leur bien-être.

Comptant que cette pétition sera l'objet de votre meilleure considération.

Nous avons l'honneur d'être,

Nos bien dévoués,

Samson & Fils,

Par D. Samson,

Cher Herman Young Co.,

Teakie,

Jos.-E. Lemieux, Enr.,

J. A. Filion.

J.-McD. Wilson,

Le Directeur général,

The Chinese Hardware Co'y

Wm. Doyle,

Wm. Doyle Enr.,

H.-S. Scott Co., Enr.,

A.-O. Scott,

Mechanics Supply Co., Ltd.,

Par Guy H. Simpson, Vice-président et directeur général.

J'ajoute en passant, ajoute M. Lapointe, que plusieurs de ces noms—et mes honorables amis de Québec les reconnaîtront—ne sont pas ceux d'amis particuliers du parti libéral, mais simplement ceux de gens qui se prononcent en faveur de la préférence britannique.

M. le ministre essaye effrontément de tromper ses auditeurs; il se voit probablement sur un husting électoral et essaye de jeter de la poudre aux yeux.

Il ne s'agit nullement dans cette lettre de la préférence britannique au sens large mais simplement dans un sens restreint pour certains articles de marchandises, et il est évident qu'il tient à les acheter le moins cher possible. Il serait intéressant de savoir combien représentent de droits ces divers articles.

Et puis ces divers articles, par suite de certaines circonstances actuelles, doivent être achetés en Angleterre et il importe qu'il n'y ait que peu de droits à payer, c'est ce que nos orateurs conservateurs réclament depuis longtemps: droits réduits pour les marchandises que nous ne consommons pas et droits élevés pour les autres.

Cette fameuse lettre, loin de servir la cause du gouvernement, est plutôt de nature à servir la nôtre.

QUI A RAISON

M. Lapointe a "cloué le bec", dit très élogieusement une feuille torcheur aux conservateurs en les prenant en flagrant délit de mensonges. Voici les paroles du ministre auxquelles il fait allusion:

Je tiens aussi à rectifier une autre assertion de mon honorable ami, sans toutefois lui reprocher beaucoup, car il s'en est rapporté dans ses calculs à la statistique fournie par le ministère des Douanes. Il a dit que l'an dernier notre commerce avec la France s'était soldé par 3 à 5 millions, l'oubliant le chiffre juste, à notre déchet. C'est bien ce qu'indique le rapport du ministère des Douanes mais la statistique du gouvernement français pour 1924 est bien différente. On la trouve dans le "bulletin des renseignements commerciaux" du 4 avril:

"La statistique du ministère des Douanes en France indique que les relations commerciales entre la Canada et la France en 1924, peuvent être considérées comme très satisfaisantes. La valeur des marchandises exportées en Canada en 1924, soit 333,260,000 francs au lieu de 183,457,000 francs. Les exportations du Canada en France indiquent une augmentation de 109,130,000 francs, soit 482,826,000 francs en 1924 et 373,000,000 et quelques francs en 1923."

Donc, d'après la statistique du gouvernement français, nous exportons encore beaucoup plus en France que nous n'importons de ce pays; et il n'est pas à présumer que la France indique sans raison une balance défavorable de commerce.

Le très hon. M. Meighen: Qui a raison? L'hon. M. Lapointe: J'arrive à l'explication. L'hon. M. Stevens: Le cours du change était-il le même dans les deux cas?

L'hon. M. Lapointe: La différence n'était pas considérable. Voici comment le ministre des Finances explique la différence entre les deux statistiques. L'on me dit que depuis quelque temps des navires quittant les ports canadiens, particulièrement à Vancouver, à destination déclarée des ports d'Amérique, à cause de la durée du voyage dans bien des cas attendent ensuite de recevoir des ordres de se rendre en Europe, et ainsi les services des Douanes inscrivent les marchandises dans la colonne des exportations en Angleterre, tandis que souvent elles sont destinées à la France, à la Belgique ou à d'autres pays d'Europe. L'hon. M. Stevens: C'est possible, mais les navires ne déclarent-ils pas qu'ils se rendent en Europe, et nous devons avoir quelque moyen de nous assurer qu'ils vont effectivement décharger leurs consignations.

Le très hon. M. Meighen: Le ministre nous dit-il qu'il a fourni cette explication? Je ne crois pas qu'elle puisse être exacte.

L'hon. M. Lapointe: M. Russell, c'est l'exercice du ministère des Finances en matière de tarif.

Le très hon. M. Meighen: Assurément, l'honorable ministre ne prétend pas que nos "consignations commerciales" sont basées sur la destination immédiate d'un navire? Dans ce cas, les statistiques sont fantaisistes.

L'hon. M. Lapointe: Non, statistiques commerciales qui mûrissent le ministère des Douanes sont basées sur les navires de bord du navire.

Le très hon. M. Meighen: Oh! non.

L'hon. M. Lapointe: C'est ce que me disent ces officiers du département.

L'hon. M. Stevens: Les factures et les manifestes n'indiqueraient-ils pas la destination de la marchandise, suivant le cas, des marchandises, et ces documents ne sont-ils pas soumis en double ou en triple aux officiers de douane au port de débarquement?

L'hon. M. Lapointe: Mon honorable ami sait... L'hon. M. Stevens: C'est ce qui se fait, incontestablement.

L'hon. M. Lapointe: Je ne suis pas au courant de ces détails. Mais on me dit que vu la longueur du voyage et la fluctuation des prix pendant les vingt ou vingt-quatre jours que dure le voyage par voie du canal de Panama, on expédie de grandes quantités de marchandises sans en donner la destination finale. Mais je transmets l'explication telle qu'on me la fournit. Cependant, on peut accepter, je crois, les chiffres que le gouvernement français donne sur les importations du Canada.

Pourquoi avoir pris ces chiffres dans le Bulletin des renseignements commerciaux au lieu d'avoir eu des chiffres officiels du gouvernement français?

Quant au change, il y avait une différence

appréciable entre les deux années. L'honorable ministre est obligé de confesser à l'honorable W. Stevens qu'il n'est pas au courant de la chose dont il parle.

Il a d'abord donné des explications confuses qu'il jusqu'à un certain point pourraient impliquer les armateurs de navires où les employés du ministère des Douanes, de faux en écritures publiques.

Enfin l'hon. M. Lapointe semble ignorer qu'il y ait un port de mer à Québec et un à Montréal, et lui, l'ancien ministre de la marine, qu'il existe un fleuve portant le nom de St-Laurent.

Pour lui toute l'exportation a lieu par Vancouver et Vancouver seul alors que les exportations pour ce port ne constituent qu'une minorité.

La vérité est que l'honorable Ernest Lapointe ne fait illusion devant une assemblée parlementaire, mais au Parlement, devant des adversaires instruits et bien au courant de la question, il fait piètre figure et que son discours ne peut mériter l'épithète de grand que par la longueur qu'il a duré. Nous y reviendrons.

VERAX.

Le Père Lapoulette n'est pas content

L'on sait les ravages causés tous les ans par le feu dans les forêts de la Province et les mesures dont on parle pour y mettre fin.

J'ai rencontré un brave colon, le père Lrillas Lapoulette, arrivant d'une nouvelle paroisse de colonisation. Il n'avait pas l'air de bonne humeur. Je m'informai si c'était le fait d'être pour une couple de jours renfermé dans les murs d'une grande ville qui le rendait morose.

—Non, dit-il, au contraire, je ne viens pas en ville une fois tous les deux ans, mais j'ai autre chose qui me tracasse. Tu sais que suivant cette loi secrète de l'atavisme qui est au fond de certains de nous, comme mon père, mon grand-père et mes autres ancêtres, j'ai été toute ma vie un défricheur. J'achetais un lot et quand il était en état de culture on le vendait pour aller plus loin dans le bois ou sur une autre terre. Ah! si j'étais instruit quel beau pécuniaire je composerais sur la volupé que l'on éprouve à augmenter le domaine ou plus tard mûriront les blés dorés; mais je n'ai pas le temps ni l'instruction nécessaires.

"Ce qui me vexe, c'est un article que j'ai lu dans un journal ce matin où l'on nous accuse nous, les colons, d'être les auteurs de tous les incendies.

"Comme c'est donc bête, comme si nous ne sommes pas les premiers intéressés à ne pas brûler nos maisons et nos animaux et parfois même notre famille.

"Non, non, ce qui est vrai, c'est qu'il y a bien des autres causes. Je ne parle pas des causes naturelles comme la foudre, par exemple, mais il y a les causes qui proviennent des hommes. La première et la principale nous vient des compagnies de bois. Je ne veux pas dire qu'elles sont directement responsables, mais il devrait y avoir des lois pour les obliger à enlever les déchets de bois et autres matières inflammables. Puis les draveurs qui font la cuisine le long des cours d'eau et qui fument comme des engins, sont-ils toujours prudents? Et les chasseurs et les pêcheurs? Quelle est leur responsabilité? J'entends surtout parler des clubs de grosses poches. Nous, pauvres colons, si nous voulons faire un petit feu quand nous allons à la pêche ou à la chasse, nous savons le faire sans danger parce que nous sommes habitués dans le bois. Nous savons tous un peu faire l'ordinaire. Mais ces messieurs? Ils n'y connaissent rien du tout; ils allument un feu dans des endroits dangereux, ne l'éteignent pas à fond. Ils s'exercent pour "le fun" à faire des crêpes et des grillades, ils renversent la poêle et la graisse en feu se répand. Ils boivent du brandy (non mélangé) et ils rejettent les bouteilles vides et cassées à moitié. Or, tu sais que le fond d'une bouteille de brandy, si elle tombe à plat, forme lentille et au soleil de midi elle peut enflammer la mousse. Mais on ne parle pas de cela; c'est le colon qui est en faute; haro! sur lui! Quant aux compagnies de chemins de fer on n'en parle pas non plus. Elles maintiennent pour comble il nous faut un permis pour mettre le feu à nos abattis. Ce règlement a été inventé par le plus imbécille de tous les idiots. Tiens, je t'en fais juge. L'année dernière mon abattis était prêt. Je cours à la recherche du garde-feu qui habite à 10 milles, il vient, visite et me donne le permis après que j'eus perdu une journée. Le lendemain il m'oblige à boire debout pendant trois jours; moi-même je n'en suis plus bon. Il m'en faut un autre, d'où deuxième journée de perdu sans être certain que ça me servira.

"Tu vois si ces gens-là sont bêtes. Et puis ils se vantent; ils osent imprimer sur leurs grands calendriers: "Le permis de brûler est la meilleure protection contre le feu!"

"Outre que c'est une contradiction, c'est toujours pour faire croire que c'est la faute aux colons.

"Certes, je ne suis pas contre la charité, mais quand la moitié d'une ville ou d'un village brûle le gouvernement pour faire du bluff envoie des secours.

"Cependant beaucoup de ces sinistres sont assurés, ou s'ils ne le sont pas, c'est une imprévoyance de leur part.

"Et nous, pauvres colons, que les compagnies refusent d'assurer, nous perdons tout par suite d'un feu de forêt dont nous ne sommes pas responsables et nous venons en aide?

"Quelquefois lorsque le désastre a été très grand et très étendu on nous jette un os à ronger en reconnaissant. Et c'est là la protection que l'on nous donne! Et dans les banquets officiels de colonisation on voit toutes ces vestes blanches porter aux nues "le noble colon qui consacre sa vie à étendre le domaine national, cet homme courageux qui s'enfonce dans les bois pour ouvrir

Il y aura une grande assemblée protectionniste dans la division St-Jacques, samedi le 16 mai 1925, dans la Salle Salaberry, 26 rue Robin, à 8 heures p.m. Les orateurs seront l'honorable RODOLPHE MONTY, C.R., C. P.; l'honorable ANDRÉ FAUTEUX, C.R.; MM. ARMAND LAVERGNE, C.R.; J. L. GAUTHIER, ex-député de St-Hyacinthe; JOHN SULLIVAN, C. R.; FELIX DESROCHERS, avocat; ALFRED MATHIEU, chef ouvrier et plusieurs autres.

La Grande Offensive Protectionniste

Assemblée de Rosemont

La dixième assemblée protectionniste a eu lieu dimanche à la salle paroissiale de St-Philomène de Rosemont et fut présidée par MM. Raphaël Ménard et L. N. Maréchal.

Les orateurs furent en outre des honorables R. Monty et André Fauteux; MM. Félix Desrochers, J. H. A. Lavoie, Eugène Leroux, Alédric Lavergne et Armand Lavergne qui furent les présidents présents comme le bijou.

ARMAND LAVERGNE

Avec son éloquence habituelle, ce dernier expliqua ses motifs d'espérance dans le parti conservateur, sa foi dans la protectionnisme et montrant combien la langue française avait souffert depuis quatre ans, demanda de chasser ceux qui le méprisaient au Parlement. Il fut acclamé à plusieurs reprises. Le manque d'espace nous empêche de donner le compte rendu en détail de chaque discours, nous nous contenterons de citer quelques extraits de ceux des honorables Fauteux et Monty.

L'HONORABLE R. MONTY

Le chef du parti conservateur fédéral dans la province de Québec fit comme d'habitude un excellent discours bourré de chiffres et d'arguments.

Je viens, dit-il, vous parler, non pas comme chef de parti, mais comme simple citoyen qui aime son pays et le veut heureux et prospère. Je vous demande d'envisager les quelques questions que je vais traiter à un strict point de vue national. En hommes d'affaires, vous devez vous demander si les libéraux ont bien tenu les promesses qu'ils vous ont faites, en 1921.

DEPENSES EXTRAVAGANTES

On vous avait promis une réduction sensible de la dette publique et elle fut augmentée, au cours des quatre dernières années, de plus de 27 millions de dollars. On vous avait promis une augmentation des revenus et ils ont diminué de plus de 50 millions. Les dépenses devaient, par ailleurs, être diminuées, et elles ont augmenté d'un demi de \$2,000,000.

Les candidats libéraux avaient, de plus, promis un régime de rigoureuse économie et, à ce propos, il avait été convenu qu'on se débarrasserait des chemins de fer de l'Etat. Le premier acte administratif du gouvernement King fut de détruire la commission des chemins de fer existante et d'aller en Angleterre chercher sir Henry Thornton à qui on accorda un salaire annuel de \$50,000, alors que son prédécesseur, M. Hanna, avait \$35,000 de traitement. En arrivant au Canada, M. Thornton trouva le chemin de fer en mauvais état, et cela au coût de \$95,000. On acheta un peu plus tard l'hôtel Scribe, à Paris, alors que nous ne possédons pas, là-bas, un seul pouce de chemin de fer ni aucune ligne de paquebot. On nous promettait de plus, 25,000,000 de francs, alors que la Rente Française, qui en était la propriétaire, demandait, en un an, seulement 7,259,000 francs. Ce n'est pas tout. On vote la somme de \$1,250,000 pour l'achat d'un terrain à Toronto, pour construire une gare, mais on oublie qu'il n'y a pas d'accès à ce terrain, et c'est pourquoi, lors de la dernière session, volait-on ajoutés l'hon. M. Monty, la jolisse somme de \$7,000,000 pour la construction d'une future gare en ce lieu. On vote \$1,250,000 pour la construction d'un immeuble, à Londres, afin d'y loger notre commissaire. Ce n'est pas tout encore. Malgré le temps que construit des stations, nous nous sommes construits des stations de radio, à Halifax et Vancouver, au coût de \$50,000, alors qu'en 31 décembre dernier, leur administration avait déjà coûté au pays la somme totale de \$129,000 environ.

Je n'en finis pas, déclare l'orateur de vous signaler toutes les dépenses extravagantes effectuées par le gouvernement King et pendant la pire période de crise économique que le pays ait jamais connue.

LE PONT DE LA RIVE SUD

Je suis en faveur de ce pont, mais j'ai pour moi ce qui ne se bâtit jamais. Ce n'est pour le moment qu'un bluff électoral.

LA PROTECTION

Je suis pour la protection qui sauvera nos industries et nous donnera la prospérité, je ne suis pas contre l'Angleterre qui nous a donné la liberté mais je crois que la première et la meilleure manière de servir l'empire est de servir le Canada d'abord.

L'HONORABLE ANDRÉ FAUTEUX

Il est convenu qu'il y aura des élections avant la fin de l'année. Les libéraux sont chargés de demander compte de la conduite de l'administration à ceux qui nous gouvernent.

RESPONSABILITE

Les libéraux qui se plaignent d'avoir hérité de lourdes obligations, furent les premiers à préconiser une politique de chemins de fer qu'ils commencèrent de mettre en pratique vers 1905, où les conservateurs ne firent que continuer. Quant aux dettes de guerre, les deux partis les ont votées à l'unanimité, et ils sont également responsables de ces dettes.

PROMESSES VIOLEES

L'orateur reproche surtout aux chefs libéraux de la province de Québec leurs promesses de 1921, et notamment à M. Ernest Lapointe, "qui a poignardé à son tour sir Lomer Gouin" il reproche en premier lieu la politique de libre-échange des libéraux, "laquelle favorise les provinces de l'ouest au grand détriment des vieilles provinces de l'Est, fondatrices de ces provinces de l'Ouest." Le résultat en a été, ajoute-t-il, la fermeture à l'entrave, la décadence des industries locales, puis la crise du chômage dont tous se plaignent de plus en plus.

PROFESSION DE FOI CONSERVATRICE

L'orateur rappelle qu'il est un conservateur convaincu et de la vieille école. Je n'ai pas à rougir, dit-il, de mon parti ni de mes chefs, anciens ou actuels. Il salue la mémoire de sir George-Étienne Cartier, "qui nous donna le magnifique héritage donné à notre race"; sir John A. MacDonald, "qui a concrétisé toute sa pensée politique et fait voir à un homme d'Etat en choisissant comme adage: "à notre race". Par ailleurs, il le considère comme "le cerveau politique le plus puissant de notre pays qui domine aujourd'hui toute la politique canadienne". L'orateur conclut enfin en proclamant qu'on ne "bâtira pas un pays avec des préjugés ou des passions, mais avec des hommes de cœur. C'est là notre motto."

Après un vote de remerciements aux présidents, l'assemblée prit fin. Elle fut l'une des plus enthousiastes qu'il ait eu lieu. Les auditeurs avides d'entendre les orateurs étaient des plus nombreux.

N'en déplaise aux journaux créchards, l'offensive n'est pas morte.

COMPARAISON ENTRE L'enquête sur les taux Maritimes LE C.N.R. ET LE C.P.R.

PRESTON EST GROSSIER

Le gouvernement d'Ottawa voyant que sa position n'était plus possible: s'est enfin décidé à faire entendre le célèbre Preston, l'auteur du rapport qui a motivé l'enquête parlementaire sur les taux océaniques. Le gouvernement M. J. Symington, avait d'abord décidé de se passer de son témoignage, mais il fut obligé de céder à la pression de l'opinion.

M. Preston qui a été le héros de bien des aventures politiques, le même Preston qui représentait les rouges en 1917 auprès des douaniers pendant les élections et qui leur distribuait des annonces portant "voter pour Laurier et la conscription", s'est cru obligé de se disculper.

Avant de témoigner, M. Preston lut une déclaration dans laquelle il réendait aux critiques dirigées contre lui. "Depuis 47 ans, je n'ai jamais été trouvé coupable d'un seul acte contraire aux plus hauts principes de l'honnêteté et de l'intégrité." Il demande la plus complète enquête sur toutes les questions apportées contre lui, si la commission le désire.

"J'espère que ce n'est pas une invitation à un contre-interrogatoire politique, fait sir Henry Drayton, est prêt à convertir la place en jardin zoologique."

M. Preston déclara ensuite que les faits rapportés dans son document sont exacts au meilleur de sa connaissance. Il considère que les opinions exprimées et les conclusions tirées sont justifiées.

Il ne subit qu'un très court interrogatoire de la part de M. Symington mais fut interrogé longuement par M. Montgomery, C.R., avocat des compagnies de navigation.

Ici, il se conduisit en grossier personnage, refusant de donner la source de ses renseignements et allant jusqu'à offrir à l'avocat de sortir avec lui. Il souleva à plusieurs reprises les rires ironiques des membres du comité, et c'est sur le rapport de ce polichinelle que le gouvernement King, se base pour extorquer plusieurs millions au pays.

C'est du propre.

MARIN.

une terre nouvelle qui sera une nouvelle extension de la patrie et un nouvel épanouissement de la race", et autres balivernes semblables qui forcent les gogos à pleurer d'attendrissement, d'après le vieux proverbe, "Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire".

"Maintenant laissez-moi je vais reprendre les chars. Malheureusement le feu de forêt ne brûlera jamais ces f... imbéciles-là. C'est ce qu'ils méritent."

Il partit à grandes enclaves.

MANIGO.

UN BATEAU POUR EXCURSIONS

Les excursions sur le fleuve, comme les promenades claires de la lune, sont devenues populaires depuis quelques années, malgré les moyens restreints dont ont disposé les associations religieuses, sociales ou athlétiques pour les organiser. Aussi, apprendra-t-on avec plaisir que les Voyages Hone, viennent de s'entendre avec MM. Edouard Simard et Louis Desmarais, directeur-gérant et président de la "Richelieu Navigation Cie." pour nolisier le vapeur "Soreil", exclusivement à ces fins.

Offrant tout le confort d'un excellent bateau d'excursions, avec une capacité autorisée de 800 passagers, le "Soreil" aura son point d'attache à Montréal, au quai Victoria, d'où il partira pour tout itinéraire que les sociétés lui assigneront. Un excellent restaurant à la disposition des excursionnistes ainsi qu'un orchestre de plusieurs musiciens.

Nous félicitons les Voyages Hone pour cette heureuse initiative.

Les excursions sur le fleuve, comme les promenades claires de la lune, sont devenues populaires depuis quelques années, malgré les moyens restreints dont ont disposé les associations religieuses, sociales ou athlétiques pour les organiser. Aussi, apprendra-t-on avec plaisir que les Voyages Hone, viennent de s'entendre avec MM. Edouard Simard et Louis Desmarais, directeur-gérant et président de la "Richelieu Navigation Cie." pour nolisier le vapeur "Soreil", exclusivement à ces fins.

Offrant tout le confort d'un excellent bateau d'excursions, avec une capacité autorisée de 800 passagers, le "Soreil" aura son point d'attache à Montréal, au quai Victoria, d'où il partira pour tout itinéraire que les sociétés lui assigneront. Un excellent restaurant à la disposition des excursionnistes ainsi qu'un orchestre de plusieurs musiciens.

Nous félicitons les Voyages Hone pour cette heureuse initiative.

Les excursions sur le fleuve, comme les promenades claires de la lune, sont devenues populaires depuis quelques années, malgré les moyens restreints dont ont disposé les associations religieuses, sociales ou athlétiques pour les organiser. Aussi, apprendra-t-on avec plaisir que les Voyages Hone, viennent de s'entendre avec MM. Edouard Simard et Louis Desmarais, directeur-gérant et président de la "Richelieu Navigation Cie." pour nolisier le vapeur "Soreil", exclusivement à ces fins.

Offrant tout le confort d'un excellent bateau d'excursions, avec une capacité autorisée de 800 passagers, le "Soreil" aura son point d'attache à Montréal, au quai Victoria, d'où il partira pour tout itinéraire que les sociétés lui assigneront. Un excellent restaurant à la disposition des excursionnistes ainsi qu'un orchestre de plusieurs musiciens.

Nous félicitons les Voyages Hone pour cette heureuse initiative.

Les excursions sur le fleuve, comme les promenades claires de la lune, sont devenues populaires depuis quelques années, malgré les moyens restreints dont ont disposé les associations religieuses, sociales ou athlétiques pour les organiser. Aussi, apprendra-t-on avec plaisir que les Voyages Hone, viennent de s'entendre avec MM. Edouard Simard et Louis Desmarais, directeur-gérant et président de la "Richelieu Navigation Cie." pour nolisier le vapeur "Soreil", exclusivement à ces fins.

Offrant tout le confort d'un excellent bateau d'excursions, avec une capacité autorisée de 800 passagers, le "Soreil" aura son point d'attache à Montréal, au quai Victoria, d'où il partira pour tout itinéraire que les sociétés lui assigneront. Un excellent restaurant à la disposition des excursionnistes ainsi qu'un orchestre de plusieurs musiciens.

Nous félicitons les Voyages Hone pour cette heureuse initiative.

Les excursions sur le fleuve, comme les promenades claires de la lune, sont devenues populaires depuis quelques années, malgré les moyens restreints dont ont disposé les associations religieuses, sociales ou athlétiques pour les organiser. Aussi, apprendra-t-on avec plaisir que les Voyages Hone, viennent de s'entendre avec MM. Edouard Simard et Louis Desmarais, directeur-gérant et président de la "Richelieu Navigation Cie." pour nolisier le vapeur "Soreil", exclusivement à ces fins.

Offrant tout le confort d'un excellent bateau d'excursions, avec une capacité autorisée de 800 passagers, le "Soreil" aura son point d'attache à Montréal, au quai Victoria, d'où il partira pour tout itinéraire que les sociétés lui assigneront. Un excellent restaurant à la disposition des excursionnistes ainsi qu'un orchestre de plusieurs musiciens.

Nous félicitons les Voyages Hone pour cette heureuse initiative.

Les excursions sur le fleuve, comme les promenades claires de la lune, sont devenues populaires depuis quelques années, malgré les moyens restreints dont ont disposé les associations religieuses, sociales ou athlétiques pour les organiser. Aussi, apprendra-t-on avec plaisir que les Voyages Hone, viennent de s'entendre avec MM. Edouard Simard et Louis Desmarais, directeur-gérant et président de la "Richelieu Navigation Cie." pour nolisier le vapeur "Soreil", exclusivement à ces fins.

Offrant tout le confort d'un excellent bateau d'excursions, avec une capacité autorisée de 800 passagers, le "Soreil" aura son point d'attache à Montréal, au quai Victoria, d'où il partira pour tout itinéraire que les sociétés lui assigneront. Un excellent restaurant à la disposition des excursionnistes ainsi qu'un orchestre de plusieurs musiciens.

Nous félicitons les Voyages Hone pour cette heureuse initiative.

It Pays-It Pays!!!

(Suite de la 1ère page)

And the process is lauded to the houseposts by the Star and the Gazette, on the same page, perhaps, which contains their deepest curses about the Federal Government's control, or operation, of a railway system, as now.

The HEAD GUNMEN OF QUEBEC too, are unswerving opponents of government ownership in other forms, in all other shapes except that which has enabled them as a Government to pillage and poison.

It was Taschereau who invented the Quebec Gunman system in relation to liquor. It was deliberately imposed by him in autocratic fashion upon the people of the province, along with its bootlegging reactions in the adjacent provinces of Canada and the United States. The people of Quebec were not given a chance to vote Yea and Nay. They had to accept the monopoly, as now, willy nilly.

And as against this condition we have only an "incomprehensible Opposition", to quote Le Devoir.

On the other hand, government ownership of railways was, more or less, a reluctant, but necessary, step. It was taken to save these lines from falling into the hands of a railway monopoly, at the head of which, so to put it with all justice, there were other gunmen, but not exactly of the Quebec Government "bar-keep" type.

These roads, under private ownership, had failed miserably. They would fail now under that system to pay overhead and other charges. The Government's obligations in connection with Laurier's folly would not cease. They might be increased.

We want to emphasize these points: We are making, as a people, an honest effort to hold this great potential TRANSPORTATION ASSET for Canadians of the future. In order to do that we are heavily taxing ourselves to meet the deficit of these roads. Let us admit that frankly.